

Le Dispositif Intra Utérin (DIU) encore appelé « stérilet »

Centre de Santé Sexuelle
du Département du Pas-de-Calais

03 21 21 62 33

62 Pas·de·Calais
Mon Département

CD62 / Imprimerie départementale - 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique



Bébé



Enfant



Ado



Couple



Famille

Le stérilet a 2 actions :

- > Il évite la fécondation dans de très nombreux cas,
- > Il a une action mécanique qui empêche l'œuf de s'implanter au fond de l'utérus.

Est-il efficace ?

Il est encore plus efficace que certaines contraceptions (pas d'oubli de comprimé).

Y a-t-il des examens à faire avant la pose d'un DIU ?

Un examen gynécologique est indispensable, associé parfois à une recherche d'infection.

Quand se pose-t-il ?

Pendant les règles ou juste après car le col de l'utérus est ouvert et la pose est plus facile.

Comment se pose-t-il ? La pose est-elle douloureuse ?

La pose ne demande que quelques secondes, elle est très peu ou pas douloureuse.

Des comprimés pris à l'avance peuvent faciliter le geste. Dès les jours suivants, vous ne devez sentir absolument aucune douleur, et le stérilet se fera oublier.

Comment le retire-t-on ?

C'est le médecin ou la sage-femme qui le retire très facilement au cours d'un examen gynécologique, en tirant délicatement sur les fils de nylon.

Existe-t-il des contre-indications à la pose d'un DIU ?

Le DIU est un médicament. Il peut donc exister des contre-indications qui seront discutées avec la sage-femme ou le médecin.

Existe-t-il différents DIU ?

Il existe 2 sortes de stérilet :

> **Le DIU au cuivre** (sans hormone) est efficace 5 à 10 ans. Avec ce type de DIU, les règles sont quelques fois plus longues et plus abondantes surtout au cours des 6 premiers mois. Si cela persiste, il existe des traitements pour y remédier.

> **Le DIU à la progestérone** : le cuivre est remplacé par un réservoir contenant de la progestérone libérée très progressivement pendant 5 ans.

Les règles peuvent être plus faibles, non douloureuses et peuvent parfois s'arrêter sans signifier un dérèglement hormonal.

La diminution ou l'arrêt des règles permet d'éviter l'anémie et la fatigue.

Comment surveille-t-on un DIU ?

Quelques mois après la pose, puis une fois par an lors d'un examen gynécologique qui permet de mesurer les fils et de proposer le frottis de dépistage et autres examens nécessaires à votre situation.

Le DIU est-il bien remboursé ?

Oui, intégralement, avec une part sécurité sociale et une part mutuelle complémentaire.

Le DIU peut-il être posé à des jeunes filles et à des femmes n'ayant pas d'enfant ?

Le médecin/sage-femme choisit dans ce cas un stérilet adapté à la taille de votre utérus.

Y a-t-il des médicaments qui diminuent l'efficacité du DIU ?

On l'a dit autrefois des anti-inflammatoires mais cela n'a jamais été prouvé.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le DIU au cuivre est une excellente contraception d'urgence lorsqu'il est posé jusqu'à 5 jours après un rapport à risque.